



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable

Administration de la gestion de l'eau

Direction
Référence : EAU/ACP/20/0015
Dossier suivi par : Service autorisations – OJE
Tél. : 24 55 6 -920 (8:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Esch-sur-Alzette, le - 9 Mars 2020

Accord de principe EAU/ACP/20/0015

Objet PAP "Wenceslas 1er" à Luxembourg

Maître d'Ouvrage Paul Wurth S.A.

Bureau d'études Luxplan S.A.

Plans annexés

- Mémoire explicatif et calculs hydrauliques
- Extrait du plan cadastral
- Plan n° Ind 1 : Projet d'aménagement particulier
- Plan n° 20171320V-LP-HA001 indice B : Concept d'assainissement ; Evacuation des eaux du site
- Plan n° 20171320V-LP-HA003 : Concept d'assainissement ; Déviation canalisations existantes / Concept global
- Plan n° 20171320V-LP-HA004 indice A : Concept d'assainissement ; Coupe rétention

Le présent accord de principe ne vaut pas autorisation au titre de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau. L'accord de principe se base sur les plans annexés.

Remarque

Veillez ajouter, lors de la demande d'autorisation, une coupe détaillée du point de visibilité des eaux pluviales.

Jean-Paul Lickes
Directeur